

## Ecolave arrive en Guadeloupe

Le 1<sup>er</sup> juin, la première agence Ecolave d'outre-mer ouvrira en Guadeloupe. Les deux associés, Thierry Farrugia et Patrice Podio, conscients des pénuries d'eau sur l'île et du potentiel du marché de lavage et de préparation automobile, ont choisi la franchise Ecolave pour démarrer leur activité.



### La Guadeloupe : un marché à fort potentiel

En tant que responsable d'une entreprise de location de véhicules sur l'île, Thierry Farrugia connaît bien les spécificités locales : **« chaque année, pendant la saison sèche, nous rencontrons de gros problèmes d'eau. Dans le même temps, le potentiel en termes de nettoyage de véhicules est énorme : il existe plus de 900 loueurs en Guadeloupe ! Et les particuliers adorent bichonner leur véhicule : ici on a la culture de la belle voiture. D'où l'intérêt du concept de lavage écologique Ecolave. »**

C'est son neveu, franchisé Ecolave à Chambéry, qui suscite le déclic. Très vite, l'idée fait son chemin et Thierry Farrugia décide de s'associer avec Patrice Podio, chargé de mission service MPR au sein d'une entreprise de vente de pièces pour les poids lourds. Les premiers contacts avec le franchiseur ont lieu en novembre dernier et s'avèrent concluants : le projet est lancé !



### Trois semaines de formation

En avril, les deux associés se rendent en métropole, au siège de l'enseigne, afin de suivre le parcours de formation initiale au concept et au savoir-faire d'Ecolave. Lavage sans eau à la main, rénovation des optiques de phares, lustrage et polissage des carrosseries, rénovation des tissus, pose de film solaire, rénovation des jantes... Aucun point n'est oublié. « **Rien à dire, chez Ecolave, ce sont des pros, ils sont vraiment au top ! On revient avec les bases du métier, qu'on a pu assimiler rapidement. On a vraiment fait le bon choix** » estime Thierry Farrugia.

### Top départ le 1<sup>er</sup> juin !

Le stage terminé, les produits et le matériel sont en attente de livraison : tout sera prêt pour le démarrage de l'activité le 1<sup>er</sup> juin. Les deux associés sont confiants, ils espèrent un développement rapide afin d'embaucher des salariés sur le terrain et d'ouvrir à terme un centre fixe de lavage.

### Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

### Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



## À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

---